Prix à la pompe janvier 2007

Ministère de l'Economie et des Finances

COMMISSION DE SUIVI DU MECANISME DE TAXATION DES PRODUITS PETROLIERS

République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sur la base des prix fournisseurs de janvier 2007, les prix indicatifs plafonds à la pompe des produits pétroliers sont fixés comme suit et applicables à compter du mercredi 10 janvier 2007 à partir de minuit (c'est-à-dire jeudi 11 janvier 2007 à partir de zéro heure) :

Produits	Prix à afficher (F CFA / Litre)
Supercarburant	635
Essence Ordinaire	615
Pétrole Lampant	440
Gas-oil	535
Distillat Diesel oil (DDO)	535
Fuel-oil	335
Gaz butane (kg)	779
Jet A1	Libre

Il faut noter que le prix subventionné du Kg de gaz butane est de 320 F CFA pour les emballages de 2,75 kg et 6 kg.

Ces nouveaux prix des produits pétroliers doivent, impérativement et sans délai, être affichés au niveau de toutes les stations – service du pays.

Les modifications au niveau des volucompteurs doivent intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours sur toute l'étendue du territoire national.

Bamako, le 10 janvier 2007

Pour la Commission
La Directrice Générale de l'ONAP
Secrétaire Permanent

Mme [illegible] N'DIO
Chevalier de l'Ordre National

Ampliations :
- ORTM....pour large diffusion ;
- AMAP....pour large diffusion.